

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**

LARDIER et VALENCA

Département des
HAUTES-ALPES

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 6
Pouvoir : 1

DELIBERATION N°22 -2018

Séance du Jeudi 24 mai 2018



L'an deux mille dix-huit et le jeudi 24 mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M.COSTORIER Rémi, M. Jean-Pierre NOMIUS, M. MEYSSONNIER Gérard, M.ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, M.POUILLARD Pierre.

Absent non excusé : Jean-Claude FAURE

Absents excusés : Céline TRUCH, Danielle BLANC, Roger MARTIN

Pouvoir : Roger MARTIN donne pouvoir à Rémi COSTORIER

Secrétaire de séance : Noëlle STEFANI

Objet : Vente terrain M.CHARLEMAGNE

Le Maire informe l'assemblée présente que Monsieur CHARLEMAGNE Thierry demeurant à Barcillonnette a confirmé par courrier en date du 17 avril dernier son intérêt pour un terrain à COSTE CHAUDE, plus précisément le lot N° E.

Les conditions proposées sont :

- Lot N° E d'une surface d'environ 538 m² à 85 €/m².
- Les clauses suspensives demandées par le futur acquéreur sont :
 - obtention d'un prêt bancaire
 - obtention du permis de construire

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la nouvelle proposition de son Maire
- **L'autorise** à signer le compromis de vente chez le notaire et toutes pièces afférentes à cette affaire.

Le Maire
Rémi COSTORIER

